

Enquête 1 / Leïla, 3^{ème}

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU MODULE

- Insister sur l'impact possible d'« une simple rumeur »
- Sensibiliser aux risques du cyberharcèlement et aux différents types de cyberviolences

ZOOM SUR LA THÉMATIQUE : la rumeur et le cyberharcèlement

1 - La rumeur

La rumeur « est un bruit qui court, une nouvelle qui se répand dans le public, dont l'origine et la véracité sont incertaines » (Le petit Robert, 2013, p.2281). La grande force de la rumeur est qu'elle a l'allure d'une véritable révélation. La rumeur se chuchote, se murmure de bouche à oreille mais peut également circuler par l'intermédiaire des téléphones portables, d'Internet et des réseaux sociaux.

La rumeur porte atteinte à la personne en véhiculant des propos dégradants, humiliants ou diffamatoires. Elle touche à la moralité, à l'identité, au domaine de l'intime (attaque de la famille, de la sexualité...).

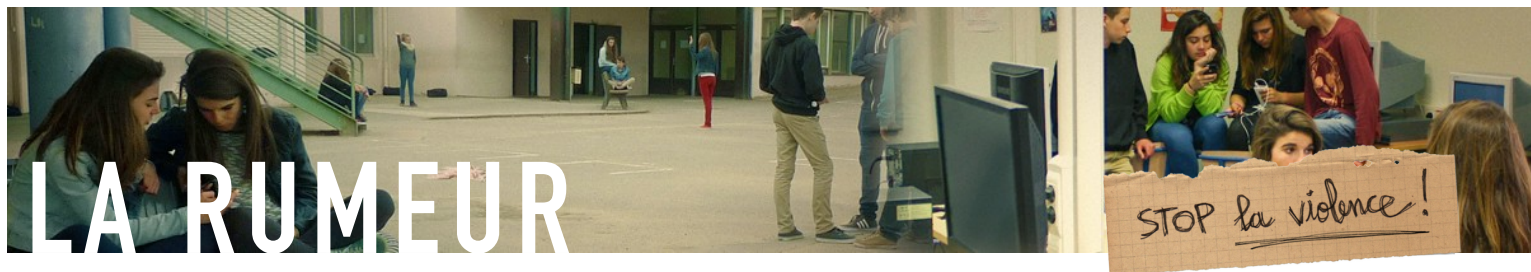
Lorsqu'une rumeur a terni l'image ou la réputation d'un jeune, il n'est pas facile pour lui de faire partie du groupe. Cela peut aller jusqu'à l'exclusion de celui-ci, ce qui est très mal vécu à l'adolescence (où l'on est en quête d'identité). C'est alors un combat acharné et souvent solitaire qui s'engage pour la victime qui tente d'y mettre fin.

La rumeur est souvent utilisée comme moyen de harceler quelqu'un (surtout chez les filles) et ce phénomène est amplifié par l'utilisation des moyens électroniques de communication : on parle alors de cyberharcèlement.

2 - Le cyberharcèlement et les formes de cyberviolence

Le cyberharcèlement est défini comme un acte agressif, intentionnel et répétitif perpétré par un individu ou un groupe aux moyens de médias numériques à l'encontre d'une ou plusieurs victimesⁱ. En France, 92% des 12-17 ans possèdent un téléphone portable, dont 78% possèdent au moins un compte sur les réseaux sociauxⁱⁱ. Sur les réseaux sociaux, les adolescents font





l'expérience de la gestion publique de l'amitié et de leur image virtuelle. Les médias numériques, et en particulier les médias sociaux, présentent des risques qu'il ne faut pas sous-estimer. On parle alors d'actes de cyberviolence. Si ces actes sont répétés il s'agit alors de cyberharcèlement.

Ce qui le distingue des autres formes de harcèlement :

- La capacité de dissémination en un seul clic d'un message vers un large public
- Le caractère incessant de l'agression (24h sur 24 et 7 jours sur 7)
- La difficulté d'identifier l'agresseur et d'agir sur lui une fois les messages diffusés
- Le sentiment d'impunité et la facilité offerts par l'anonymat

Voici quelques exemples de cyberviolences : photos publiées sans autorisation ou modifiées, « happy slapping » (acte de violence provoqué, filmé et diffusé), diffusion d'images à caractère pornographique, usurpation d'identité, violation de l'identité, menaces ou diffamation via l'usage de courriels, de SMS, de réseaux sociaux, de jeux en ligne...

SCENARIO

Leïla est une jolie fille, plutôt discrète qui, sans être populaire, peut compter sur une ou deux bonnes amies. Un jour, Pierre, un garçon populaire du collège, commence à la draguer. Après quelques jours de suspense, elle décide finalement de repousser ses avances. Vexé, Pierre commence à raconter à tout le monde que Leïla est une fille facile. La rumeur circule très rapidement dans le collège puis sur les réseaux sociaux où elle reçoit des messages extrêmement violents de personnes qu'elle ne connaît pas ou qu'elle ne peut pas identifier. Le harcèlement dont elle est victime devient insupportable, certains garçons allant même jusqu'à être violents avec elle. Les filles l'insultent et ses amies préfèrent prendre leurs distances. Leïla s'isole...puis disparaît du collège.

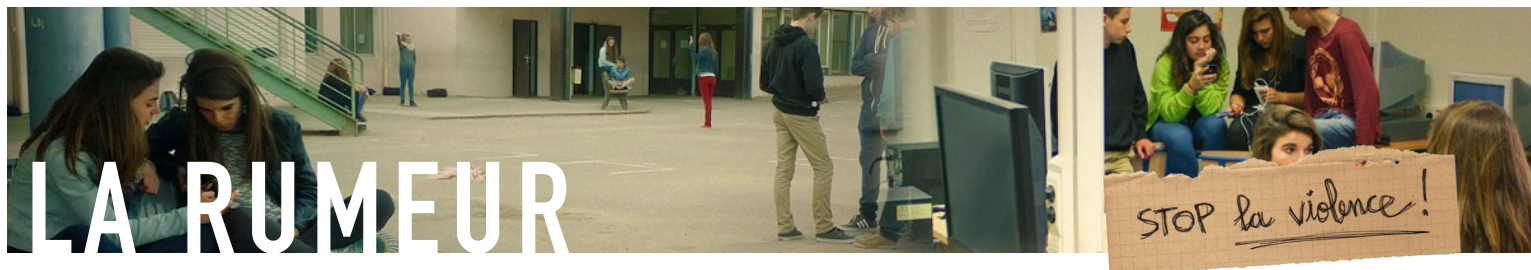
Protagonistes

- Harceleurs : Les garçons de 3^{ème} (dont Pierre est le leader)
- Victime : Leïla, élève de 3^{ème} C

Lieux

- La cour du collège et la salle informatique





Vidéo introductive

- Dans la salle informatique, des jeunes sont assis chacun devant leur ordinateur. Au centre, une chaise reste vide. Les jeunes discutent et se questionnent sur l'absence de Leïla.

INDICES

Lieu : la cour du collège

1. Le témoignage de Pierre

Commentaire associé : Pierre voulait sortir avec Leïla mais elle n'a pas voulu. Maintenant, il est très en colère.

2. Le témoignage de Julie

Commentaire associé : Julie, comme les autres, répète ce qu'elle entend à propos de Leïla.

Observation : Ici on comprend bien la nature d'une rumeur : une information non-vérifiée qui acquiert le statut de vérité parce que tout le monde la répète.

3. Le second témoignage de Julie

Commentaire associé : Julie était très proche de Leïla avant que celle-ci devienne la risée du collège.

4. Un foulard

Commentaire associé : Leïla a tenté d'échapper aux garçons qui avaient les mains baladeuses.

Lieu : la salle informatique

5. Un téléphone

Commentaire associé : Leïla reçoit sans cesse des SMS, des photos et des appels sur son téléphone. Sa boîte vocale est saturée de messages insultants.

Observation : La multiplication des messages écrits, oraux ou sur les réseaux sociaux montre bien le caractère incessant du cyberharcèlement.

6. Une inscription sur la table

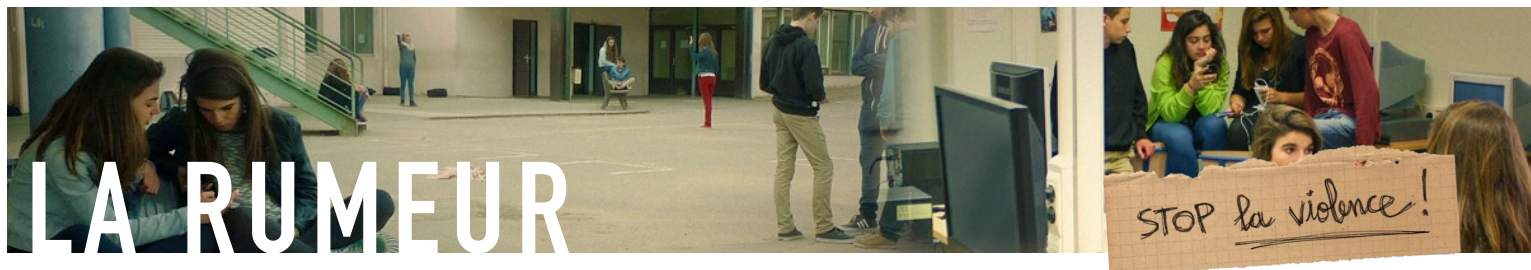
Commentaire associé : Peu importe où Leïla se trouve, des insultes lui rappellent constamment le mépris de ses camarades.

7. Sur les réseaux sociaux

Commentaire associé : Ce n'est pas la première fois que des messages de ce genre ciblent Leïla sur Internet.

Observation : Les moyens modernes de communication créent une distance avec la victime qui peut libérer une certaine agressivité et encourager la banalisation de la violence. Il faut rappeler que même sur Internet, les insultes blessent et peuvent laisser des traces indélébiles, au sens propre comme au sens figuré.





LA RUMEUR

8. Un agenda

Commentaire associé : Leïla est de plus en plus seule. Elle en vient même à douter de son comportement. Elle ne sait pas à qui se confier.

Fausse pistes

9. Le témoignage de Maxime (Cour du collège)

10. Une affiche de la campagne Non au Harcèlement (Salle informatique)

RESOLUTION DE L'ENQUÊTE : Quelle est ta version des faits ?

1- Totalement faux

« Leïla se fait racketter par un groupe de filles de sa classe depuis le début de l'année. Elles sont jalouses de ses vêtements. »

Commentaire associé : « Mauvaise piste. Sois plus attentif si tu veux éviter d'alimenter de fausses rumeurs sur cette histoire ! »

2- Moyennement faux

« Leïla a des histoires de cœur comme toute le monde... Parfois ça se passe bien et parfois ça se passe mal ! »

Commentaire associé : « Peut-être dédramatises-tu un peu trop la situation. De nombreux signes de violences psychologiques et même physiques semblent apparaître dans l'enquête. Cherche bien. »

3- Vrai

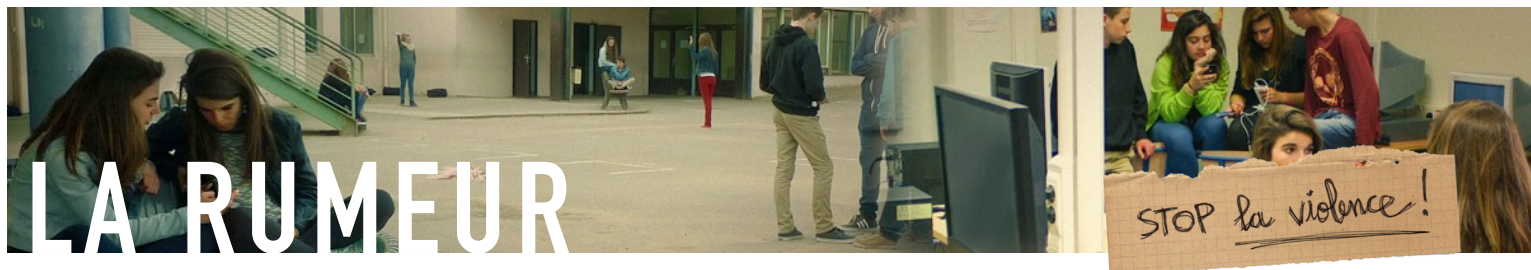
« Leïla a repoussé les avances de Pierre qui la draguait depuis des mois. Pour se venger, il fait courir de fausses rumeurs sur elle que tout le monde répète. Depuis, le problème ne cesse d'empirer. » !

Commentaire associé : « Bravo, tu as compris toute la situation. Maintenant découvre son témoignage. »

TEMOIGNAGE DE LEÏLA, 3^{ème}

« Quand il m'a dragué, au début, ça m'a fait plaisir, j'avoue. C'était la première fois qu'un garçon comme ça s'intéressait à moi. Mais quand je lui ai dit non, il s'est énervé. Il m'a dit que j'étais une allumeuse, que je voulais lui mettre la honte. Il m'a envoyé des messages d'insultes. Puis, j'ai reçu d'autres messages encore plus violents de ses potes et de personnes que je ne connaissais même pas. Sur mon portable, sur Internet... Même sur les murs du collège ! C'était la honte. J'avais





l'impression que tout le monde parlait sur moi... Les filles de ma classe me regardaient bizarrement. Quand j'arrivais au collège le matin, j'avais une boule au ventre. Je ne savais pas à quoi m'attendre. Ça a duré des mois... A force, je me suis dit qu'ils avaient raison et que je méritais ce qui m'arrivait. Je voulais plus aller en cours... Heureusement, j'ai discuté avec une amie. C'était la honte, mais y'avait aucune honte à en parler. »

Analyse du témoignage de Leïla :

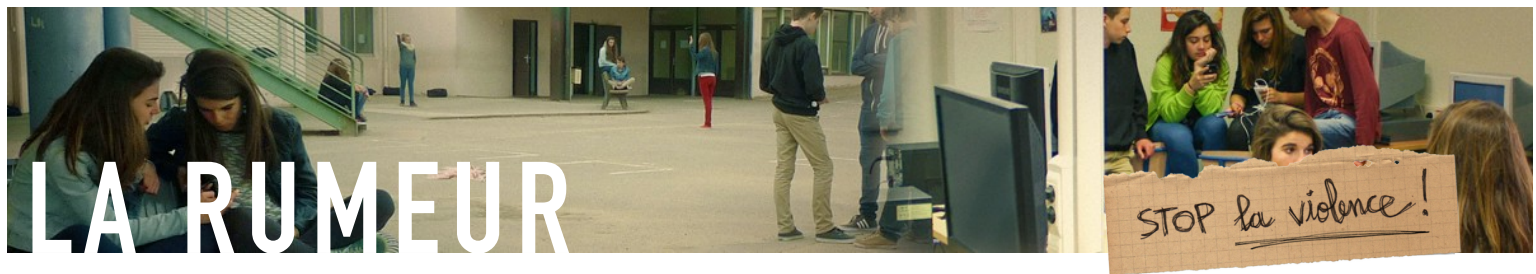
Le témoignage de Leïla met en avant la dimension collective du harcèlement (« J'avais l'impression que tout le monde parlait sur moi... ») ainsi que son impact psychologique sur la victime. Dans le cas de Leïla, la rumeur est colportée avec d'autant plus de vitesse qu'elle se répand via les réseaux sociaux et envahit chaque recoin de sa vie : sa vie publique au collège mais aussi sa vie intime sur les réseaux sociaux ou son téléphone portable (« Sur mon portable, sur Internet... Même sur les murs du collège ! »). Les médias numériques, et en particulier les médias sociaux, présentent des risques réels en raison de la vitesse de dissémination des messages et de la relative impunité qu'offre l'anonymat. La répétition des agressions verbales amène Leïla à intérioriser les accusations et les insultes (« Je me suis dit qu'ils avaient raison et que je méritais ce qu'il m'arrivait »). Elle perd confiance en elle au point de ne plus pouvoir affronter le regard de ses camarades.

MESSAGES CLES

Si tu es témoin ou victime de violence au collège, il existe de nombreuses façons d'agir :

- Te confier à un ami ou à un membre de ta famille qui pourra contacter l'établissement.
- Parler avec la victime ou ses amis pour rompre l'isolement qu'elle subit.
- Montrer à l'harceleur que ce qu'il fait n'est pas acceptable : se taire c'est l'encourager.
- Alerter un adulte de ton établissement en qui tu as confiance : professeur, CPE, infirmier, conseiller d'orientation, assistant d'éducation...
- Signaler la situation en contactant le service « Non au harcèlement » au 3020 (appel gratuit) et Net Ecoute en cas de cyberharcèlement au 0 800 200 000 (appel gratuit).





Dans tous les cas, n'utilise pas la violence. Cela ne fera qu'aggraver la situation et pourrait te positionner toi-même comme agresseur.

ⁱ Résultat de l'enquête « La place des smartphones dans la vie familiale, amicale et sentimentale des adolescents français » menée par BV/ pour Wiko (<https://www.bva-group.com/sondages/salaries-mobilite-sondage-bva-salesforce-presse-regionale-2/>).

ⁱⁱ Résultat de l'enquête « EU kids Online » (Blaya & Alava, 2012) menée par la London School of Economics. Enquête réalisée à domicile entre mai et août 2010 sur un échantillon de 1 000 enfants français environ.

